

MUTUELLE

infos

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2009

N°12

MUTUELLES
GROUPE
LA DÉPÊCHE
DU MIDI

ÉDITO

PRÉVENIR... C'EST ÊTRE ACTEUR DE NOTRE SANTÉ!

Protéger notre capital santé est vital. Nous avons tous le devoir de nous informer, afin de **prévenir**, de **dépister**, puis de **s'orienter**, avec l'aide de professionnels de santé qualifiés, vers la **meilleure thérapie**.
Votre mutuelle a déjà organisé plusieurs rencontres concernant la nutrition, l'optique et l'addiction au tabac. Hélas, ces rencontres n'ont guère été suivies... Dommage!
Nous n'allons pas pour autant nous décourager et en début d'année une conférence sur l'audition sera proposée à tous ceux qui le veulent bien. Notre santé mérite attention, écoute, soutien. **Il faut bouger les mentalités et nos corps**.
Faisons table rase de quelques mauvaises habitudes, essayons d'organiser notre temps différemment. L'allongement de la vie nous force à anticiper en fonction de l'âge et du facteur risque. **Le suivi médical est essentiel en termes de santé individuelle et de santé publique.**

Paul Dargein

SOMMAIRE

Édito.....	1
Naissances - Décès / Les médicaments qui vont être retirés de la vente / La liste des produits concernés par le remboursement.....	2
Résolutions prises par le conseil d'administration.....	3
Résultat de l'analyse suite au questionnaire / Compte rendu de la conférence sur l'op-tique / Courrier des adhérents.....	4
Radiologie: les tarifs revus à la baisse / Statistique sur le site.....	5
Locations vacances / Résidence Sarraut.....	6
Résolutions des conseils d'administration / Courrier des adhérents.....	7
Henri IV / La poule au pot.....	8

J'ai cru voir le Père Noël habillé de rouge et de blanc
Avec sa longue barbe qui résiste à tous les temps.
Je devais rêver car il m'a parlé et au son de sa voix
J'ai pensé que j'aurai plein de jouets au choix.

La Noël est une belle fête que je passe en famille,
Dehors, tout est blanc et recouvert de neige
Les enfants qui font la ronde me font penser à une chenille
Qui s'enroule autour d'un bonhomme de neige.

Quoi de plus beau que cette fête
Qui réunit tous les enfants de la planète
Qui apporte beaucoup de bonheur
Et de joie dans tous les cœurs.

Mélanie - 12 ans



Les vacances de Noël sont sympas !
Je reçois plein de cadeaux
Il y en a qui ne me plaisent pas
Mais je suis quand même accro !

Il fait froid et on joue dedans,
Avec les copains, on se dispute tout
le temps,
Mais de temps en temps,
On rit à pleines dents !

Après, il y aura la rentrée
Ce sera l'école et pas de télé,
Les devoirs, les leçons
Et surtout les ennuyeuses rédactions.

Bon Noël et Bonne Année!

Laurent - 12 ans.

MUTUELLE INFOS

N° de publication : ISSN 1952 997 X

Tirée à 2000 exemplaires

est une publication éditée par les mutuelles du groupe la Dépêche du Midi
Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse cedex 9

Directeur de publication : Paul DARGEIN

Rédaction : Michel ESCARD, Claude SAINT-ESPES et Elisabeth PASQUIÉ

Maquette et impression : Techni Print Imprimerie

HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX

Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse cedex 9

Ouverture : Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Complémentaire santé : 05 62 11 35 77

Réalisations sociales/ comptabilité : 05 62 11 95 81

Fax : 05 62 11 36 40

Courriel : mutuelle@ladepeche.fr

Site : www.mutuelle-depeche.fr



NAISSANCES/DÉCÈS

« Ils sont arrivés »

Sasha DOUMERGUE le 15 septembre
 Jordy GBABOUA le 2 octobre
 Valentin LARDY-GAILLOT le 5 octobre
 Shina ARABI ALIABADI le 9 octobre

« Ils nous ont quittés »

Juliette BALABRIGA le 5 juillet
 Claude RIVAYROL le 7 août
 Aimé BENATTAR le 4 septembre
 André BRESO le 15 septembre
 Jean-Emile SOUBIE le 5 octobre
 Jeanine MONTES le 12 octobre
 Marcelle DECAMPS le 15 octobre
 Pierre LAFONT le 31 octobre
 Laurence DAUBAN le 19 novembre
 Roger DEJEAN le 27 novembre

LES MÉDICAMENTS QUI VONT ÊTRE RETIRÉS DE LA VENTE



Des médicaments vont être retirés du marché d'ici un an. Cette décision contestée en France fait suite à des cas d'intoxications volontaires ou accidentelles.

• Quels sont les médicaments concernés par ce retrait ?

Il s'agit de toutes les spécialités contenant l'association paracétamol + dextropropoxyphène (DXP), soit : le Di-Antalvic®, le Propofan®, Dialgirex®, Dioalgo®, Dextroref®, Di Dolko®... et leurs 29 formes génériques. Ce sont des médicaments prescrits sur ordonnance (depuis 1964) pour traiter les douleurs modérées à sévères, classiquement utilisés lorsque le paracétamol, l'aspirine ou ibuprofène seul sont insuffisants pour apporter un soulagement.

• Quel est le motif du retrait de ces spécialités ?

La décision de retirer ces spécialités pharmaceutiques contenant du DXP a été prise par le Comité des médicaments à usage humain de l'EMA (Agence européenne d'évaluation des médicaments) suite à des accidents de surdosage. En effet, des cas d'intoxications volontaires (tentatives de suicide) ou accidentelles sont régulièrement enregistrés dans certains pays. En Grande-Bretagne notamment, 300 à 400 décès sont déplorés chaque année, et 200 en Suède. Une enquête menée en 2005 montre un nombre de décès inférieur en France.

LISTE DES PRODUITS CONCERNÉS PAR LE DÉREMBOURSEMENT

Pour l'instant, les médicaments qui seront éventuellement déremboursés en 2010 appartiennent aux catégories suivantes et peuvent se présenter sous différentes formes (crème, comprimé enrobé, solution buvable, suppositoire...) :

- **BRÛLURES** : Biafine, Dexeryl
- **HÉMORROÏDES** : Titanoréine (crème et suppositoires)
- **VASODILATATEURS** : Tanakan (solution buvable ou comprimés), Vitalogink (comprimés et solution buvable), Ginkogink (solution buvable), Carlytene (comprimés), Tramisal (solution buvable)
- **COMPLÉMENTS EN MAGNÉSIUM** : Magne B6 comprimés, Magnésium B6, Biogaran comprimés, Uvimag B6

6	3	4	1				
4				2	5	9	3
5		3		9			4
	7	5			8		1
6				5			2
2		1				6	7
3			9		8		5
7	8	6	5				2
				6	4	3	1

Solution en page 5

RÉSOLUTIONS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION CS

RÉSOLUTIONS DU 2 JUIN 2009

- Adopte l'aide au cas social proposé.
- Adopte le PV du conseil d'administration du 5 mai après modification.
- Prend connaissance des départs de l'entreprise en PMS.
- Prend connaissance des chiffres des placements.
- Prend acte des contacts pris avec des regroupements de mutuelles.
- Prend connaissance des activités du mois de mai.
- Approuve le contrôle interne.
- Décide de s'en remettre à l'assemblée générale pour avalliser la cooptation d'un remplaçant à Alain Mallet.
- Prend connaissance du besoin de la présence d'administrateurs pour l'animation de l'assemblée générale.

RÉSOLUTIONS DU 7 JUILLET 2009

- Traite les deux cas sociaux proposés.
- Adopte le PV du conseil d'administration du 5 mai.
- Indique des modifications à apporter au PV du conseil d'administration du 2 juin.
- Note la composition du comité d'audit.
- Apprend le montant des cotisations impayées.
- Note les chiffres des placements à la Banque postale.
- Va étudier le questionnaire de l'enquête de satisfaction.
- Approuve l'envoi d'un calendrier avec Mutuelle Infos d'octobre.
- Note les activités du mois de juin.
- Se met en conformité avec le renouvellement normal des administrateurs.
- Note qu'une conférence sur l'optique sera organisée en septembre.
- Approuve l'embauche d'un CDD.
- Note que le président et le trésorier vont s'investir dans les commissions.

RÉSOLUTIONS DU 1^{er} SEPTEMBRE 2009

- Prend connaissances des résultats de notre mutuelle: impayés, rapport cotisation / prestations
- Adopte le PV du 7 juillet.
- Note le remplacement d'Élisabeth Pasquié par Marie-Françoise Borie comme membre du comité d'audit.
- Note les activités des mois de juillet et août.
- Note que les mesures de prévention contre la grippe A sont sur notre site internet.
- Décide la venue d'un intérimaire.
- Prend connaissance des dates de réunion des commissions.

RÉSOLUTIONS DU 6 OCTOBRE 2009

- Prend connaissance du résultat du fonds social.
- Adopte le PV du 2 juin.
- Prend connaissance des activités de septembre.
- Prend connaissance des résultats de notre mutuelle : impayés et placements 30/09/09.
- Note que des changements seront prévus dans le domaine des prestations et cotisations 2010.
- Prend acte des rapports des commissions.
- Note les visites du site internet.
- Mandate la commission Avenir de la mutuelle pour réaliser un dossier de synthèse sur les quatre meilleures propositions.

N°13

La rubrique Santé de la Société de Phytothérapie et Nutrition

Contre la crise de foie ou après des repas copieux

OEMINE CITRO BETAINE

Ce complément alimentaire contient de la bétaïne naturelle, un pigment rouge qui protège le foie contre les dépôts gras de la stéatose (foie gras)

Associé à du citrate naturel qui favorise l'élimination des graisses. Ce citrate de bétaïne naturel participe aussi à la purification du sang en diminuant l'homocystéinémie. Luttant contre les déchets métaboliques incriminés dans certaines maladies des coronaires.

OEMINE CITROBETAINE
3 gélules au coucher



résumé :

Ce complément se révèle très utile après des repas copieux. Considéré comme un protecteur du foie, il agit comme dégraissant (lipolytique Hépatique). Décongestionnant.

OEMINE HEPATIC

On peut aussi favoriser le drainage du foie grâce à cette association de fumeterre et de pensées sauvage avec le chardon marie qui apporte de la silymarine pour réparer le foie

OEMINE HEPATIC
2 gélules matin et soir



Aux adhérents de la mutuelle Dépêche
- 30 %
sur toute la Gamme
Oemine

NOM:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

Code postal:.....

VILLE:.....

Email:

À adresser à: PHYTOBIOLAB:
1 rue Ampère - ZA la ménude 2 -
31830 Plaisance du Touch

05 62 18 05 86 - www.oemine.com
Offre valable jusqu'au 31 décembre 09

RÉSULTAT DE L'ANALYSE SUITE AU QUESTIONNAIRE

94,13 % d'entre vous sont satisfaits de leurs contacts avec la mutuelle (téléphone, courrier, email, déplacement au bureau) et seulement **5,87 %** sont insatisfaits.

Mutuelle infos plait à **93,38 %** d'adhérents.
Le site internet plait à **88,89 %** d'adhérents.

61,02 % sont satisfaits du régime actuel de remboursement en ce qui concerne l'optique et ne souhaitent pas en changer.

64,38 % sont satisfaits du régime actuel de remboursement en ce qui concerne le dentaire et ne souhaitent pas en changer.

COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE SUR L'OPTIQUE

Le 24 septembre, Marc Greco, opticien, lunetier, et oculariste, est venu dans les locaux de la mutuelle donner une conférence sur l'optique. Divers sujets ont été abordés puis traités avec beaucoup de professionnalisme. L'ambiance a été très conviviale, chacun a été très satisfait par le discours du conférencier et par les réponses données aux questions posées. Nous organiserons d'autres conférences en 2010 et espérons vous retrouver à cette occasion.



LA BANQUE POSTALE, UN MODELE ORIGINAL DANS LA BANQUE DE DÉTAIL EN FRANCE

OUVERTE À TOUS, PARTICULIERS COMME ENTREPRISES AVEC UNE OFFRE DE PRODUITS ET SERVICES ACCESSIBLE, À UN TARIF RAISONNABLE AVEC DES GARANTIES UTILES

La Banque Postale est une banque unique et singulière. Elle est portée par la relation de confiance qu'elle a avec ses clients. Elle est convaincue que les valeurs de simplicité, de proximité, de parler vrai et de services rendus feront la différence à l'avenir. www.labanquepostale.fr

LA BANQUE POSTALE. BIEN PLUS QU'UNE BANQUE

3639 labanquepostale.fr

QUESTIONS / RÉPONSES AVEC LES ADHÉRENTS SUITE AU QUESTIONNAIRE



N'hésitez pas à nous envoyer toutes vos questions, suggestions, remarques pour tout ce qui concerne votre mutuelle, à l'adresse internet suivante : courrieradherents@orange.fr

Il vous sera répondu dans le prochain numéro de « mutuelle infos », la confidentialité de vos coordonnées sera rigoureusement respectée. Nous vous remercions par avance de votre participation.

- Souhait de passer le forfait monture de lunette de 80 € à 120 € :
 - Le Conseil d'Administration a voté le passage à 100 € pour le forfait monture.
- Les cotisations sont trop élevées :
 - Les cotisations sont établies d'après les dépenses des prestations.
- Se concentrer sur Complémentaire Santé et non sur Réalisations Sociales :
 - Le groupe fonctionne avec deux mutuelles indépendantes C.S. et R.S., la loi exige que les deux comptes soient totalement séparés.
- A-t-on le droit de ne plus adhérer ?
 - en tant qu'actif : NON car contrat collectif.
 - en tant que non actif : OUI car contrat individuel.
- Prise en compte par la mutuelle des trois jours de carence :
 - Non, ce n'est pas du ressort de la mutuelle.
- Les retraités ont-ils le droit aux locations vacances ?
 - OUI, mais durant les vacances scolaires se renseigner auprès de la mutuelle.
- Les veufs ou veuves de retraités (es) ont-ils le droit aux locations vacances ?
 - OUI, mais durant les vacances scolaires se renseigner auprès de la mutuelle.

RADIOLOGIE : LES TARIFS REVUS À LA BAISSSE

Les actes réalisés en séries (mammographie, scanner, échographie...) sont tarifés à 50 % de leur valeur, à partir du deuxième acte. Exemple : pour un dépistage du cancer du sein, le prix d'une échographie réalisée à la suite d'une mammographie est diminué de moitié. Cette obligation ne concerne pas les éventuels dépassements d'honoraires. L'État espère faire économiser 100 millions d'euros à l'assurance maladie.

SITE INTERNET

- Depuis juin 2008 le site internet des mutuelles est accessible à tous sur www.mutuelle-depeche.fr
- Nous essayons de vous donner les informations que vous souhaitez connaître, en ce qui concerne la Complémentaire santé et les Réalisations sociales.
- N'hésitez pas à nous communiquer vos critiques et suggestions via le Courrier des adhérents de façon à ce que nous puissions vous donner encore davantage satisfaction.
- Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ce site.



2009	Visiteurs différents*	Visites**
Janvier	50	94
Février	67	119
Mars	69	185
Avril	67	127
Mai	68	136
Juin	95	145
Juillet	111	153
août	125	263
Septembre	160	239
Octobre	152	210
Novembre	121	159

* Nombre de personnes différentes qui ont visité le site
 ** Nombre de visites effectué par les visiteurs différents

Cancer colorectal : le nombre de dépistages est insuffisant

La participation moyenne des patients au dépistage organisé du cancer colorectal est de 42 %, selon l'Institut de veille sanitaire (InVS). Or, ce taux doit atteindre «au moins 50%» pour produire des résultats efficaces et éviter ainsi un nombre significatif de décès prématurés, souligne cet organisme. Ces résultats sont issus des premières campagnes pilotes de dépistage réalisées dans 23 départements entre 2002 et 2005. Le dépistage du cancer colorectal, qui est proposé tous les deux ans aux personnes de 50 à 74 ans, doit être généralisé en 2009. Avec plus de 17 000 décès par an en France, cette maladie se situe au deuxième rang des décès par cancer dans la population.

Nouveau plan de lutte contre les hépatites B et C

Réduire la mortalité liée aux hépatites, améliorer la prévention et le dépistage chez les personnes à risque, favoriser l'accès aux traitements : le ministère de la Santé vient de présenter son troisième plan de lutte contre les hépatites B et C. Concrètement, les pouvoirs publics vont lancer des campagnes de sensibilisation sur la prévention, le dépistage et la vaccination. Les tests de dépistage des hépatites seront pris en charge à 100 % par la Sécurité Sociale. En France, 500 000 personnes sont atteintes d'une hépatite B ou C et environ 4 000 personnes en meurent chaque année.

9	6	3	4	1	5	2	8	7
1	4	7	6	8	2	5	9	3
8	5	2	3	7	9	1	6	4
4	7	5	2	9	6	8	3	1
6	3	8	1	5	7	9	4	2
2	9	1	8	4	3	6	7	5
3	1	4	9	2	8	7	5	6
7	8	6	5	3	1	4	2	9
5	2	9	7	6	4	3	1	8

HSBC au cœur de votre ville et partout dans le monde

Avec HSBC, vous choisissez la puissance d'un des plus importants groupes de services bancaires et financiers au monde.

Quels que soient vos projets et votre situation patrimoniale, HSBC vous accompagne et vous apporte des solutions sur mesure.

Pour en savoir plus :

- ▶ **HSBC Toulouse**
 64, rue de Metz
 Marie-Hélène ALMAYRAC
 Tél. : 05 62 26 97 92
suc-toulouse@hsbc.fr

www.hsbc.fr

HSBC 
 Votre banque, partout dans le monde

LOCATIONS VACANCES



- **55,06 %** sont favorables aux locations vacances.
- **47,35 %** souhaitent une location à la semaine.
- **60,36 %** souhaitent une location au week-end hors période d'été.
- **39,64 %** souhaitent une location à la nuitée.

La majorité propose d'intégrer la région Provence Côte d'Azur dans les lieux de vacances, suivi du Pays basque puis du Languedoc-Roussillon à égalité avec l'Espagne et la Corse.

- **60,08 %** demandent l'achat de nouveaux sites en priorité en Languedoc-Roussillon.

Concernant vos vacances merci de nous communiquer vos choix et vos dates avant le 19 février 2010, les arbitrages éventuels seront pris le 23 février.

ICE: LE PSEUDO EN CAS D'ACCIDENT

Les services des secours ont souvent des difficultés à contacter les proches d'une victime d'accident. Un geste simple permet pourtant d'éviter ce désagrément: il suffit d'enregistrer dans le répertoire de son téléphone portable le contact de la personne à prévenir en cas d'urgence, sous le pseudonyme **ICE** (In case of emergency).

PETIT RAPPEL DES NUMÉROS D'URGENCES: Pompiers: 18, Samu: 15, Secours: 17.

Les éponges doivent être désinfectées régulièrement

Huit éponges sur dix dépassent les seuils de contamination bactérienne, selon la revue belge Test santé. Ce magazine de consommateurs a testé les éponges ménagères d'une soixantaine de familles après vingt jours d'utilisation. La quantité maximale de bactéries est observée à partir du troisième jour d'utilisation. La Commission de la sécurité des consommateurs (CSC) recommande de désinfecter vos éponges tous les deux jours, avec de l'eau de javel diluée ou du vinaigre blanc associé à du bicarbonate de soude.

RÉSIDENCE « SARRAUT »

● Que faire en cas de dégâts des eaux :

Si les dégâts proviennent de l'appartement de dessus, contacter le locataire afin que celui-ci prenne contact avec son assurance et prévenez vous aussi votre assurance. Si les dégâts proviennent du toit, contacter la mutuelle et votre assurance. Dans tous les cas prévenez la mutuelle.

● Que faire si la serrure de votre porte d'entrée est défectueuse :

Vérifier si votre assurance habitation prend en compte ce problème. Faire réparer et informer la mutuelle de cet incident.

● Concierge :

Nous recevons actuellement des candidats pour le poste de concierge (sur place) pour notre résidence. Celui-ci prendra ses fonctions courant premier trimestre 2010.

RÉSOLUTIONS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION RS

RÉSOLUTIONS DU 2 JUIN 2009

- Adopte, après rectifications demandées, le procès verbal de la réunion du conseil d'administration du 5 mai 2009 à la majorité (7 pour et 3 abstentions).
- Prend connaissance du rapport sur le Point Info des services à la personne remis pas par Santé Vie à la commission Aide à la personne.
- Prend note de l'état des placements de la mutuelle RS au 27 mai 2009 : placements HSBC : 349 360,70€ immobilisés et 128 079,25€ en valeurs mobilières ; total : 477 439,95€ avec plus-value latente de 16 495,93€ ; placement Banque Postale : 162 616,12€ en valeur mobilières et 87 790,01€ ; total : 249 406,13€ en valeurs mobilières avec plus-value latente 982,92€.
- Enregistre que les disponibilités pour les sites vacances seront diffusées via Intranet et Le Lien pour en informer les adhérents actifs ou retraités.
- Enregistre qu'une rampe sera posée dans le bâtiment F de la cité Sarraut pour un montant de 600€.
- Enregistre que la municipalité de Toulouse doit rapidement faire une offre d'achat pour le terrain Grand Selve.
- Enregistre que la candidature d'Elisabeth Pasquié en remplacement d'Alain Mallet démissionnaire sera soumise à l'assemblée générale.

RÉSOLUTIONS DU 7 JUILLET 2009

- Accorde une aide de 1422,50€ dans le cadre du fond de solidarité.
- Prend note de la nouvelle procédure d'adoption des PV précisée par le président.
- Enregistre qu'un livret listant les associations, organisme, professionnels recensés dans le cadre du Point Info services va être réalisé.
- Prend connaissance des travaux de la commission vacances.
- Décide de renouveler l'opération calendrier pour 2010.
- Prend connaissance de la nouvelle gestion de la cité Sarraut mise en place par le président.
- Donne son accord pour la vente du terrain du quartier du Grand Selve à la commune de Toulouse au prix de 5,7 millions d'€ net vendeur payable 4,7 millions d'€ à la signature de l'acte authentique et 1 million d'€ au plus tard au 31 décembre 2010. Tout pouvoir est donné au président et au trésorier pour signer les documents nécessaires à cette vente et pour faire corriger si nécessaire le métrage inscrit dans la proposition de la mairie de Toulouse datée du 6 juillet 2009.
- Enregistre que le mandat de Pierre Junyent se terminera en 2010.

RÉSOLUTIONS DU 1 SEPTEMBRE 2009 :

- Prend note de l'état des placements de la mutuelle RS au 27 mai 2009 : placements HSBC, 477 910 € avec plus-value latente de 16966 € ; placements Banque Postale, 241081 € avec plus-value latente de 8142 €.
- Enregistre que le concierge M. Chapot, concierge de la cité Sarraut, souhaite quitter son emploi et que la procédure de licenciement appropriée sera engagée.
- Décide d'envoyer un questionnaire aux résidents de Sarraut à propos du prochain remplacement de M. Chapot : ils seront invités à choisir entre un prochain remplacement de M. Chapot : ils seront invités à choisir entre un gardien d'immeuble de jour et une société de services.
- Se prononcera sur le retour du cabinet Schwab pour surveiller les petits travaux réalisés dans la cité Sarraut.
- Vote à l'unanimité pour l'embauche, via une société d'interim, d'un(e) troisième assistant(e) pour pallier les absences (congés divers...) des deux assistantes et dans la perspective de la mise en place du service d'aide à la personne.
- Vote favorablement pour l'ouverture de deux fenêtres dans les locaux de la mutuelle pour un coût de 3896,57 €. Pour une abstention, 1 contre.
- Décide de réétudier le projet crèche.

RÉSOLUTIONS DU 6 OCTOBRE 2009

- Accorde une aide de 360€ dans le cadre du fonds de solidarité.
- Enregistre que le conseil municipal de Toulouse s'est prononcé dans sa séance du 25 septembre 2009 pour l'achat du terrain que possède la mutuelle RS dans le quartier du Grand-Selve aux conditions définies lors du CA du 7 juillet 2009.
- Prend connaissance des travaux de la commission vacances et de la commission services à la personne.
- Prend connaissance des travaux réalisés dans la cité Sarraut.

QUESTIONS DES ADHÉRENTS

N'hésitez pas à nous envoyer toutes vos questions, suggestions, remarques pour tout ce qui concerne votre mutuelle, à l'adresse internet suivante : courrieradherents@orange.fr

QUESTIONS / RÉPONSES AVEC LES ADHÉRENTS SUITE AU QUESTIONNAIRE

- Les retraités ont-ils le droit aux locations vacances ?
OUI, mais durant les vacances scolaires se renseigner auprès de la mutuelle.
- Les veufs ou veuves de retraités (es) ont-ils le droit aux locations vacances ?
OUI, mais durant les vacances scolaires se renseigner auprès de la mutuelle.

HENRI IV Roi de France, de Navarre et (entre autres) coprinced'Andorre

● Les droits français sur l'Andorre ne reviennent aux comtes de Foix qu'en 1278 lorsqu'Ermesenda de Castellbó i Caboet prend pour époux le comte Roger-Bernat II de Foix, alors que l'évêque d'Urgell Pere de Puigvert peut déjà se targuer d'en être le prince.

● Le dernier comte de Foix étant Henri IV, le comté de Foix est alors rattaché à la couronne de France et le roi devient, ipso facto, coprinced'Andorre. Pendant la Révolution, la proclamation de la république met un terme provisoire à ce titre princier qui sera rétabli en 1806 par Napoléon I^{er}. Successeur de l'empereur, puis des rois de France ou des Français, c'est le président de la république qui est aujourd'hui coprinced'Andorre.

● Comme «le Vert-galant» était aussi Henri III de Navarre, il sera donc le premier à porter le double titre royal de «roi de France et de Navarre», et désormais, tous les autres rois français le porteront aussi, sauf Louis-Philippe.

D'ailleurs, pour ce qui est des titres, il faut avouer que le Béarnais était un cumulard, qu'on en juge : avant d'être roi de France, Henri IV était, outre roi de Navarre déjà cité, seigneur souverain de Béarn, comte de Bigorre, sire d'Albret, et donc aussi coseigneur d'Andorre, rien que ça !

Conformément à la tradition institutionnelle de l'Andorre, les coprinces sont conjointement à la tête de l'État, en incarnant la plus haute représentation. Les coprinces, institution issue des paréages (qui datent pour certains de l'époque de Charlemagne) et de leur évolution historique, sont, à titre personnel et exclusif, l'évêque d'Urgell et le président de la république française. Aujourd'hui, Nicolas Sarkozy est le coprinced'Andorre français en exercice. Doit-on donc l'appeler altesse sérénissime ?

Michel Escard



LA POULE AU POT

«Je veux qu'il n'y ait si pauvre paysan en mon royaume qu'il n'ait tous les dimanches sa poule au pot». La phrase a-t-elle réellement été prononcée ? Ou écrite dans une lettre adressée à Sully ? Peu importe... Elle appartient de toute façon à l'histoire, tant elle est liée à l'image d'Henri IV, telle que la mémoire collective nous l'a transmise (un roi soucieux du bien-être de ses sujets), et surtout parce qu'elle est l'expression d'une vision politique : la relance de l'agriculture comme essentielle au redressement du pays, alors ravagé par les guerres (extérieures et intérieures). La poule au pot, symbole de prospérité ? La réalité, sur la table des paysans, était, sans doute, tout autre. Mais ce plat, traditionnel et rustique, y a gagné sa célébrité.

La recette :

- Prendre une belle poule de 2 kg ou plus. Dans un faitout aux trois-quarts rempli d'eau, mettre 4 gousses d'ail, 1 à 2 oignons, piqués de 5 à 7 clous de girofle, 1 grand bouquet de persil, du thym, des poireaux, des carottes, des navets, du céleri. Laisser cuire lentement.
- Préparer la farce : hacher très finement une belle tranche de jambon de pays, de la mie de pain, 2 gousses d'ail et du persil (certains y ajoutent le foie et le gésier de la poule).
- Ajouter 2 œufs, du sel et du poivre. Bien mélanger l'ensemble.
- Garnir l'intérieur de la poule avec cette farce, recoudre l'ouverture, la mettre dans le faitout et laisser cuire deux heures et demie à trois heures tout doucement (sans quoi la poule éclaterait de toutes parts). La poule doit se découper à table, dans un plat de service, ainsi que la farce, présentée en tranches, dans un autre plat à part, entourée des légumes. Le bouillon (auquel on peut ajouter du vermicelle), est servi en début de repas.